

Capesterre, le 30/05/2025

Le Proviseur

à

Mesdames, Messieurs
Les représentants des élèves des classes de :
3^{ème} Prépa-Métier,
2^{nde} BAC PRO, 1^{ère} BAC PRO
Et 1^{ère} année de CAP
du Lycée des métiers de l'automobile Paul LACAVE

Lycée Paul LACAVE

Service : **Direction**

Dossier suivi par
DEMETRIUS Yolaine
Secrétaire de Direction

Téléphone :
0590 863 463
Fax
0590 860 379

Mail :
ce.9710418c@ac-guadeloupe.fr

Avenue Germain Saint Ruff
97130 CAPESTERRE-BELLE-EAU

Site internet :
<https://paulacave.lyc.ac-guadeloupe.fr/>

Objet : Réinscriptions Rentrée 2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des opérations administratives nécessaires à la préparation de la rentrée 2025, je vous prie de bien prendre note des dispositions suivantes.

Ces formalités obligatoires de réinscriptions auront lieu, selon un calendrier joint en annexe. A cette occasion, il vous sera remis le ou les bulletins trimestriel(s) de votre enfant pour l'année en cours.

J'attends que les dispositions suivantes soient rigoureusement respectées :

1. Présence indispensable d'un représentant légal et de l'élève ;
2. Respect impératif de la date et de l'horaire attribués ;
3. Les manuels prêtés au cours de cette année 2024/2025 doivent avoir été remis au préalable ;
4. Les livres empruntés au CDI, doivent avoir été rendus auparavant ;
5. Les éventuelles amendes doivent avoir été réglées au service de gestion ;
6. Les attestations et les livrets de stage (PFMP) doivent avoir été remis au professeur principal ou référent.

Compte-tenu des réglementations liées à la dématérialisation de la gestion comptable et des différents téléservices, le responsable légal financier de chaque élève **devra fournir un RIB et une adresse électronique (mail) valide.**

En outre, Il vous sera demandé :

- La cotisation annuelle volontaire à la « Maison des lycéens » : 10 euros
- L'inscription annuelle volontaire à l'association sportive du collège : 10 euros
- Au titre de fourniture scolaire, chaque année une rame de papier blanc format A4, vous sera désormais demandée. Nous vous demandons de la fournir lors de l'inscription.

De plus, j'attire votre attention sur l'impérieuse nécessité de faire état de tout changement de situation (nom, adresse, numéros de téléphone, mail, situation sociale, ...).

Enfin, j'insiste sur le fait qu'une inscription (ou réinscription) n'est complète que si tous les éléments attendus sont fournis. Ainsi, il ne sera accepté aucune inscription partielle par défaut de pièce. De plus, sachez que l'établissement n'effectuera aucune photocopie de document.

Récapitulatif des éléments à fournir lors de l'inscription :

☐ **La notification d'affectation au Lycée Paul Lacavé**

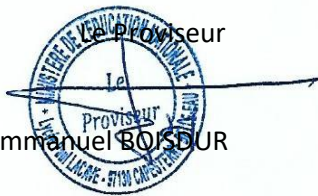
(Pour les élèves de 3^{ème} PM - de 2^{nde} PRO famille de métiers et 1 CAP)

- ☐ La fiche administrative renseignée et à jour (avec la précision relative au droit à l'examen automatique de l'attribution de la bourse)
- ☐ Les 2 fiches d'urgence renseignées
- ☐ La fiche de gestion renseignée
- ☐ Les photocopies du Livret de famille (où figurent les parents et l'élève)
- ☐ La fiche-quitus de restitution des manuels scolaires remise par le CDI et le cas échéant le bon de paiement des amendes remis par le service de gestion.
- ☐ 2 photos d'identité récentes
- ☐ 2 enveloppes timbrées à fenêtre
- ☐ Une rame de papier blanc A4.
- ☐ Un RIB au nom du représentant légal financier
- ☐ Photocopie du carnet de santé (vaccins)
- ☐ Une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité valide
- ☐ Une photocopie de l'attestation de recensement (à faire en Mairie pour les élèves de 16 ans) ou de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté.
- ☐ L'attestation d'assurance scolaire 2025/2026
- ☐ Une photocopie L'avis d'imposition ou de non-imposition 2024 (pour les élèves boursiers)
- ☐ La photocopie d'un justificatif de domicile (Facture EDF, Eau, ...)
- ☐ Tout document justifiant d'un changement de situation dans la responsabilité légale.

Enfin, retenez que tout élève des classes susnommées n'ayant pas effectué ses formalités de réinscription au plus tard le 10 juillet 2025, sera considéré comme démissionnaire et aura perdu la place qui lui avait été notifiée.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Proviseur
le
Proviseur
Emmanuel BORDUR



Annexes :

❶ Planning des réinscriptions pour les élèves scolarisés en 2024/2025, en en 3ème Prépa-Métier, 2nde BAC PRO, 1^{ère} BAC PRO, 1^{ère} année de CAP et 1^{ère} année de BTS:

Elèves actuellement en classe de	Dates	Horaires
1 ^{ère} BAC PRO	Jeudi 12 juin 2025 Vendredi 13 juin 2025	08h00-11h00
3 ^{ème} Prépa Métiers	Lundi 30 juin 2025	08h00 – 10h00
2 nd e BAC PRO et 1 ^{ère} Année de CAP	Lundi 07 juillet 2025 Mardi 08 juillet 2025	08h00 – 12h00
1 ^{ère} année de BTS	Mercredi 9 juillet 2025	08h00-11h00

❷ Fournitures Scolaires :

Le tableau des fournitures scolaires par formation, sera disponible, à compter du **mardi 01 juillet 2025** :

- au format numérique sur le site internet du Lycée (<https://paullacave.lyc.ac-guadeloupe.fr/>) et sur l'environnement de travail « Néo » ;
- au format papier en Vie Scolaire.

❷ Informations complémentaires : Inscription en Ligne

Pour tous les nouveaux, il vous est recommandé de procéder à une inscription en ligne via le téléservice inscription sur EDUCONNECT,. La période d'inscription en ligne va du 13/06/2025 au 02/07/2025. L'inscription en ligne est accessible via <https://teleservices.education.gouv.fr/> .

Pour accéder au portail Scolarité-Services, deux possibilités :

- **Se connecter avec votre compte unique EduConnect.**
- **Ou se connecter avec FranceConnect** : le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale et d'autres services publics en utilisant votre compte Impots.gouv.fr, ou Ameli.fr ou l'identité numérique, ou Mobile Connect et moi.

La page web de référence pour l'inscription au lycée :

<https://www.education.gouv.fr/l-inscription-au-lycee-11597>

Par ailleurs, l'utilisation dudit téléservice permet aux parents d'élèves d'accorder leur consentement pour l'étude automatique du droit à bourse.



Toutefois, il vous faudra procéder une inscription « physique » en présentiel au Lycée, selon le calendrier prévu, pour fournir les pièces demandées.